



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIE-DE-GUIRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 26-742 AMENDANT LE
RÈGLEMENT N° 25-739 DÉTERMINANT LE TAUX DE TAXES POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2026**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Annick Vincent, directrice générale et greffière- trésorière de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, QUE:

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 5 février 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 26-742 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2026.

DONNÉ À SAINT-PIE-DE-GUIRE,
CE 5 FÉVRIER 2026

Annick Vincent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Pie-de-Guire